



OIC/ACM-2017/CHAIR-REP

**RAPPORT DE LA REUNION DE COORDINATION
DES MINISTRES DES AFFAIRES ETRANGERES
DES ETATS MEMBRES DE L'ORGANISATION
DE COOPERATION ISLAMIQUE**

SIEGE DES NATIONS UNIES, NEW YORK,

22 SEPTEMBRE 2017.



**RAPPORT DE LA REUNION DE COORDINATION
DES MINISTRES DES AFFAIRES ETRANGERES
DES ETATS MEMBRES DE L'ORGANISATION
DE COOPERATION ISLAMIQUE**

SIEGE DES NATIONS UNIES, NEW YORK,

22 SEPTEMBRE 2017.

1. Les ministres des affaires étrangères des États membres de l'Organisation de coopération islamique ont tenu leur réunion annuelle de coordination au Siège de l'Organisation des Nations Unies à New York, le 22 septembre 2017, en marge de la 72^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies, sous la présidence de Marcel Amon Tanoh, Ministre des affaires étrangères de la Côte d'Ivoire.
2. La Réunion a réaffirmé l'engagement des États Membres envers les principes et objectifs de la Charte de l'Organisation, en particulier pour promouvoir la solidarité et l'interdépendance entre les peuples des États membres, le respect de la souveraineté des États et la non-ingérence dans les affaires intérieures, conformément aux principes de la Charte des Nations Unies et du droit international.
3. La réunion a réaffirmé l'engagement des États membres à soutenir la cause palestinienne et a estimé que la paix ne saurait être établie dans la région sans garantir des solutions radicales, justes et durables au conflit avec Israël dont les répercussions affectent les pays voisins et l'ensembles des pays membres.
4. La Réunion a souligné les résultats de la réunion d'urgence du Comité exécutif au niveau des ministres des affaires étrangères sur les agressions israéliennes contre la Mosquée Al-Aqça, tenue à Istanbul à l'initiative de la Turquie le 1er août 2017. La réunion d'Istanbul a adopté une déclaration condamnant toutes les politiques et pratiques illégales et les activités coloniales d'Israël et a demandé au Conseil de sécurité de

l'ONU d'assumer sa responsabilité en mettant fin aux politiques d'agression et aux violations flagrantes du droit international qu'Israël ne cesse de perpétrer. La réunion a souligné l'importance d'assurer un parrainage multilatéral pour le processus politique, d'établir un calendrier pour mettre fin à l'occupation israélienne et créer un Etat palestinien avec Al Quds comme capitale.

5. La réunion a condamné les attentats terroristes dans plusieurs pays membres et non membres de l'Organisation, considérant que de tels crimes n'ont aucun lien avec les valeurs humaines et spirituelles et a exhorté à la coopération pour combattre ce phénomène dangereux et à y faire face de manière anticipée et prospective. Elle a appelé à la mise en œuvre de la Convention islamique de 1999 contre le terrorisme, à intensifier la coopération en matière de sécurité pour contrer les organisations terroristes transfrontalières et à éliminer les réseaux criminels organisés et le trafic d'armes et de drogue.
6. La réunion a exprimé sa profonde préoccupation au sujet de la situation des communautés musulmanes Rohingya au Myanmar, victime de violences, de marginalisation et d'exclusion. Elle a réitéré la position de l'Organisation appelant à la nécessité de mettre fin à la violence et à permettre l'acheminement de l'aide, afin d'améliorer la situation humanitaire dans la province d'Arakan. Elle a exhorté les acteurs internationaux et les États membres, en particulier les pays voisins à faire pression sur le Gouvernement du Myanmar, afin qu'il fournisse les garanties nécessaires pour protéger les droits fondamentaux des musulmans Rohingya, y compris leur droit fondamental à la citoyenneté, conformément aux résolutions adoptées par les Sommets islamiques et les réunions du Conseil des ministres des Affaires étrangères et à la teneur de la notice présentée par le Président du Sommet islamique Recep Tayyip Erdogan, sur la question Rohingya et publié en marge du Sommet islamique des sciences et de la technologie.
7. Les ministres ont exprimé leur préoccupation vis-à-vis de l'intention du Gouvernement régional du Kurdistan en Irak d'organiser d'une manière unilatérale un référendum, le 25 Septembre 2017, en violation de la constitution de l'Irak, et ont déclaré qu'ils ne reconnaîtront pas le résultat de ce référendum s'il est tenu en dépit de l'opposition forte de la communauté internationale.
8. La réunion a exhorté à répandre les valeurs de tolérance, de coexistence pacifique et de dialogue pour contrer la vague d'islamophobie, alimentée par des médias et parties à travers les réseaux sociaux.
9. La réunion a souligné la nécessité de lutter contre toutes les formes de discrimination, d'extrémisme et de malentendu au sujet de la religion et

d'éliminer les sentiments d'exclusion et d'aliénation intellectuelle, louant le rôle du centre «La Voix de la Sagesse», créé par l'Organisation de coopération islamique en coordination avec l'Académie Islamique Internationale du Fiqh pour suivre et surveiller les nouvelles, privilégier la raison, sensibiliser les jeunes quant au danger de l'adhésion aux groupes criminels et takfiri et les orienter vers les voies qui servent leurs pays et les intérêts communs.

10. La réunion a noté avec satisfaction la coopération entre l'OCI et l'Organisation des Nations Unies à travers toutes ses structures et institutions et a exhorté à intensifier davantage les efforts, la consultation et la coordination pour résoudre les conflits en Syrie, au Yémen, en Libye, en Iraq ; rétablir la stabilité au Mali, en République centrafricaine, en Somalie et en Afghanistan ; parvenir à un règlement juste aux problèmes du Jammu-Cachemire et du Nagorny Karabakh ; renforcer le soutien et l'assistance humanitaire ; assurer la protection des civils dans les zones les plus pauvres et les plus démunies, en particulier les populations de la région du bassin du lac Tchad, les réfugiés et les personnes touchées par la guerre.
11. La réunion a exhorté le Groupe de l'OCI à New York à renforcer encore la coopération avec les Nations Unies sur les questions inscrites à l'ordre du jour de l'Organisation internationale et qui sont au centre d'intérêt de l'OCI.
12. La Réunion a demandé aux États Membres de l'OCI de coordonner leurs positions dans les réunions et fora internationaux et de se conformer aux résolutions adoptées par les Conseils des ministres des affaires étrangères et les sommets islamiques.
13. La réunion s'est félicitée de la bonne organisation par le Kazakhstan de la première session du Sommet islamique sur la science et la technologie, tenue à Astana les 10 et 11 septembre 2017, et a exprimé le vœu de continuer à tenir ce Sommet en raison de son importance.
14. La réunion s'est félicitée de la nomination de Bakou, capitale de la République de l'Azerbaïdjan, pour accueillir l'Expo-2025, et a exprimé son appui à cette nomination.
15. La Réunion a adopté les rapports du Secrétaire général sur les groupes de contact pour la Palestine, la Somalie, le Yémen, la Sierra Leone, les Musulmans en Europe, la Bosnie-Herzégovine, le Mali, les agressions arméniennes contre l'Azerbaïdjan, et le Jammu-Cachemire.
16. La réunion a apprécié les efforts de la République de Côte d'Ivoire, Président en exercice de la quarante-quatrième session du Conseil des

ministres des affaires étrangères et a exprimé son soutien à la République du Bangladesh qui présidera la prochaine session du Conseil.
